



Denonciation d'un devis pour des travaux de renovation

Par **Ptath**, le **10/01/2009** à **10:52**

Bonjour,

J'ai fait faire un devis par un entrepreneur en octobre pour des travaux de renovation/isolation. Nous bous sommes mis d'accord sur le prix et convenu [s]oralement [s]de dates de travaux sur decembre ou janvier.

J'ai versé un acompte de 30% qui a été encaissé le 20 octobre.

Depuis, je n'arrive pas à obtenir d'engagement de sa part sur une date de début (et forcement encore moins de fin) de travaux. Nous sommes déjà le 10 janvier et il devient de moins en moins probable qu'il soit en mesure d'achever les travaux en janvier.

Suis je en mesure de denoncer le devis et de reclamer le remboursement de l'acompte ?
Quelle doit être la demarche (lettre avec AR de denonciation du devis, etc...)

Cordialement